

Echelons administratifs

— Limites des départements

PLH

■ En cours d'élaboration

■ Approuvés

 Réengaqés

PLUI-H

 En cours d'élaboration

 Approuvés

 Réengagés

 PLH approuvé et PLUiH réengagés

Le programme local de l'habitat (PLH)

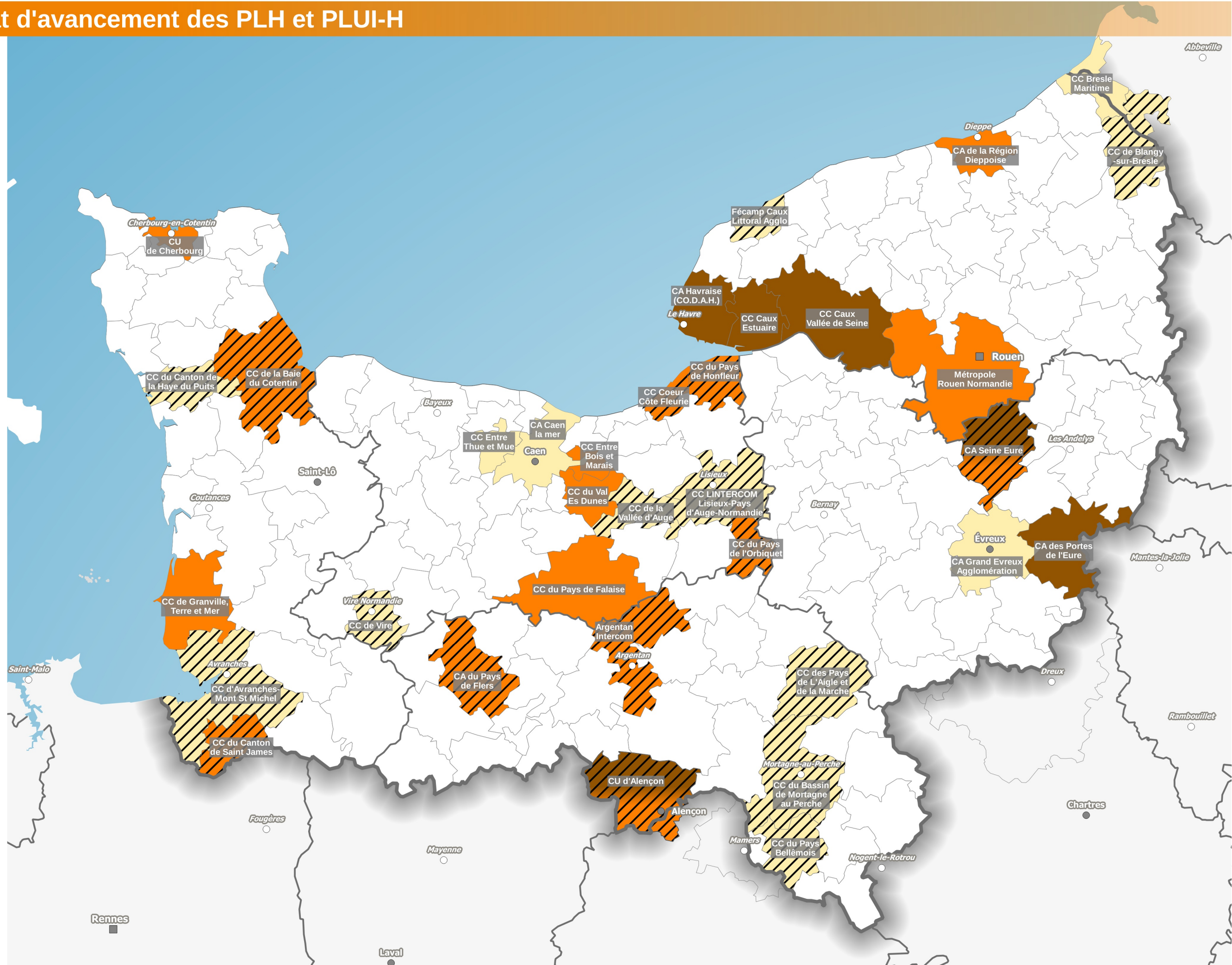
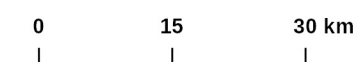
Le programme local de l'habitat (P.L.H.) est un document intercommunal stratégique qui traite de l'ensemble de la politique locale de l'habitat : parc public et parc privé, gestion du parc existant et des constructions nouvelles, logements des populations spécifiques.

Le plan local de l'urbanisme

Le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) est un document d'urbanisme et de planification. Il établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe les règles générales d'utilisations des sols. La loi introduit la possibilité de traiter conjointement les procédures relatives à l'urbanisme et la programmation de l'habitat. On parle alors de PLUIH. Le PLUIH tient lieu de PLH.

La situation correspond à l'enquête réalisée au 31/12/2016 et ne prend pas en compte le nouveau découpage intercommunal au 01/01/2017.

Sources :
IGN Geofla
Base SUDOCUH au 31/12/2016
Production:
Le 11/05/2017 - DREAL-NORMANDIE



Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement - NORMANDIE